

CHARTRE D'ENGAGEMENT Dispositif "ARGENT DE POCHE"

Ce contrat est un engagement réciproque entre le participant et la commune. Le participant s'engage à respecter les règles énoncées ci-dessous. La commune s'engage à accueillir le participant dans un environnement de travail avec des tâches précises à accomplir contre une gratification.

Lisez-le attentivement avant de le signer.

Concernant la ponctualité

J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage de la tâche à laquelle elle est affectée ne sera pas acceptée.

Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu.

Concernant la périodicité de l'activité

L'activité se déroule pendant les vacances scolaires sur un temps de 3h.

Concernant la réalisation du chantier

Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. Je dois donc me présenter avec des vêtements adaptés.

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, il est interdit de travailler en short et torse nu. De plus, les cheveux longs devront être attachés.

Étant indemnisé pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, l'usage du téléphone portable est strictement interdit. En conséquence, le téléphone portable devra à minima être placé sur répondeur.

En fonction des besoins des services et des conditions météo, les tâches auxquelles je suis affecté(e) pourront être modifiées.

Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement à avoir

- Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
- Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants.
- Je reste poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquels je travaille, mais également envers les autres participants au chantier.
- Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je le lave et le range à l'issue du chantier. Je le remets à l'encadrant à la fin du chantier.

Sanctions appliquées par le non-respect d'un des points énoncés ci-dessus :

Indemnisation du chantier

Exclusion temporaire du dispositif « Argent de poche »	Non respect d'un des quatre items cités ci-dessus
Exclusion définitive du dispositif « Argent de poche »	Non respect de deux des quatre items cités ci-dessus
Non-indemnisation du chantier	Non respect des quatre items cités ci-dessus

Toute réalisation satisfaisante d'un chantier entraîne le versement d'une gratification. Cette gratification est fixée à 15 € par 1/2 journée (durée: 3 heures).

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à, le / / 2022 **Signature du participant et du représentant
légal précédée de la mention "Lu et approuvé"**

Mairie



Dossier de candidature « Argent de poche » 2022

NOM : Prénom :

Motivations

Missions les plus appréciées

(les choix seront étudiés selon les services proposés par la commune):

☐ Espaces verts ☐ Administratif ☐ Services techniques

☐ Peinture ☐ Autres. Précisez:.....

Disponibilités

☐ Vacances d'hiver ☐ Vacances de Pâques ☐ Vacances de la Toussaint ☐ Vacances de Noël

☐ Du 07/07 au 08/07 ☐ Du 11/07 au 15/07 ☐ Du 18/07 au 22/07 ☐ Du 25/07 au 29/07

☐ Du 01/08 au 05/08 ☐ Du 08/08 au 12/08 ☐ Du 16/08 au 19/08 ☐ Du 22/08 au 26/08

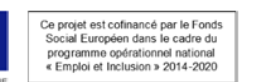
☐ Du 29/08 au 31/08

PIECES JUSTIFICATIVES A NOUS FOURNIR

(MAIRIE OU MAISON DE L'EMPLOI)

- PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITE DU PARTICIPANT
- N° DE SECURITE SOCIALE DU PARTICIPANT (CELUI DU TUTEUR NE SERA PAS PRIS EN COMPTE)
- ATTESTATION DE RESPONSABILITE CIVILE
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE
- RIB AU NOM DU PARTICIPANT SUR UN COMPTE DIT COURANT

Nous vous remercions de bien veiller à compléter le dossier ainsi que de joindre toutes les pièces justificatives demandées. Tout dossier incomplet ne pourra être étudié.



FICHE D'INSCRIPTION INITIALE

Nom (s) : Prénom (s) :

Sexe (cochez) : H ☐ F ☐ Nationalité :

Date de naissance :/...../..... Lieu :

Adresse :

Situation familiale : Nb enfant (s) à charge :

Téléphone : / / / / Portable : / / / /

Email : Email responsable légal :

Recensement mairie: OUI- NON JDC (Journée Défense et Citoyenneté) : OUI- NON

Nom du médecin traitant et n° de tel :

Personne à prévenir en cas d'urgence : Nom :

Téléphone : 05/ / / / Portable : / / / /

Permis B : en cours - OUI - NON Permis AM (BSR) : OUI - NON

Moyen de locomotion :

Dernière classe suivie :année:.....

Situation en septembre 2021 : ☐ Scolaire. Précisez le cursus :

☐ Autre :

Dernier diplôme obtenu:.....année:

Ressources (aucune, RSA, autre ...) :

Fait à....., le :/...../2022 Signature du participant précédée de la mention
« Lu et approuvé »

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur,....., en qualité de tuteur légal,

après avoir pris connaissance des points suivants :

- ⇒ La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire,
- ⇒ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une **couverture sociale en leur nom**. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune se blesse lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale,
- ⇒ La commune s'engage à souscrire auprès d'une Compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.
- ⇒ Ainsi que la charte d'engagement à laquelle ma fille—mon fils s'engage

AUTORISE MON ENFANT

Prénom : Nom :

à participer au dispositif « Argent de poche ».

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE (OBLIGATOIRE)

Dans le cadre des chantiers « Argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître le dispositif, non à des fins commerciales.

- ☐ Autorise les prises de vue de mon enfant
- ☐ Refuse les prises de vue de mon enfant

Fait à

Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé»

Le/...../2022